DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-13

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

DE LA COMMUNE DE LE BOURG D'HEM BUDGET PRINCIPAL

DATE DE LA CONVOCATION : 27 mars 2023

SÉANCE DU 13 avril 2023 à 20 Heures

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	09
Nombre de membres représentés :	00
Nombre de suffrages exprimés :	08
Votes: contre: 0 pour:	08

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BATHIER Jean-Louis, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. DESCHAMPS Robert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi.:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
RÉSULTATS REPORTES		145 219,76	47 863,12		47 863,12	145 219,76
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	363 980,16	445 158,84	244 173,02	262 424,06	608 153,18	707 582,90
TOTAUX	363 980,16	590 378,60	292 036,14	262 424,06	656 016,30	852 802,66
RÉSULTATS DE CLÔTURE	0,00	226 398,44	29 612,08	0,00	0,00	196 786,36

BESOIN DE FINANCEMENT	29 612,08	
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	0,00	
RESTES A RÉALISER		
BESOIN DE FINANCEMENT (RESTES A RÉALISER)	0,00	
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	0,00	
BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT	29 612,08	
EXCÉDENT TOTAL DE FINANCEMENT	0,00	

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

29 612,08 au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

196 786,36 au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie au débits et au crédits portés à titre budgétaire.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations MM BATHIER, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT, ~~LAGNIER~~, BOUCHET, MMES FEL, RAPINAT, DUPONTET Mmes DUPONTET, FOURNEL.....

Pour expédition conforme, le Président

MAIRIE le BOURG-D'HEM 23220

Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20230413-2023-13-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023